

La France et l'Empire à l'époque des Saliens et des Staufens

PAR MICHEL PARISSÉ^{*)}

L'étude des rapports politiques entre la France et l'Empire a été faite sur le plan diplomatique¹⁾; quelques comparaisons ont pu être faites à la faveur d'analyses ponctuelles²⁾, mais on ne s'est pas arrêté à un examen attentif des glissements qui se sont opérés en différents domaines de l'Ouest français vers l'Est allemand, du royaume de France à l'Empire. C'est pour répondre, au moins partiellement à ces questions, que j'ai été invité à rechercher ce que l'on savait et que l'on écrivait de l'Allemagne en France, sans reprendre cependant la large enquête qu'a menée Karl Ferdinand Werner pour la période du Xe au XIIe siècle³⁾ et plus récemment celle de Bernd Schneidmüller à propos de Henri V⁴⁾. Mon intervention devait porter sur la période des Ottoniens et des Saliens, soit des Xe et XIe siècle, en prévision de la deuxième session qui doit étudier les siècles suivants. Je n'ai pu répondre précisément à cette double demande pour les raisons suivantes: en premier lieu les sources françaises se montrent trop indifférentes, voire ignorantes de ce qui se passe ou existe dans l'Empire pour que je puisse en parler longuement; et en second lieu j'ai craint, en retenant seulement les Ottoniens, d'avoir à redire bien des choses qui auraient figuré dans l'exposé de Gerd Al-

*) Je suis particulièrement redevable à Joachim Ehlers de m'avoir invité à conduire cette réflexion; je le remercie chaleureusement.

1) Il suffit de renvoyer aux travaux de Walther Kienast et de quelques autres concernant les relations diplomatiques entre les deux pays. Voici quelques titres à retenir: INGRID VOSS, *Herrschartreffen im frühen und hohen Mittelalter* (Beihefte zum Archiv für Kulturgeschichte, Heft 26), Köln/Wien, 1987; WALTHER KIENAST, *Deutschland und Frankreich in der Kaiserzeit (900–1270)* (Monographien zur Geschichte des Mittelalters, Bd. 9, I–III), Stuttgart, 1974–1975; FRITZ KERN, *Die Anfänge der französischen Ausdehnungspolitik bis zum Jahre 1308*, Tübingen, 1910.

2) On relèvera en particulier l'article de MARC BLOCH: *Un problème d'histoire comparée: la ministérialité en France et en Allemagne*, dans *Revue historique de droit français et étranger*, 1928, p. 46–91.

3) KARL FERDINAND WERNER, *Das hochmittelalterliche Imperium im politischen Bewußtsein Frankreichs (10.–12. Jahrhundert)*, dans *HZ* 200, 1965, p. 1–60. Cette enquête fournit une abondante bibliographie en sources et en études.

4) BERND SCHNEIDMÜLLER, *Regni aut ecclesie turbator. Kaiser Heinrich V. in der zeitgenössischen französischen Geschichtsschreibung*, dans *Auslandbeziehungen unter den salischen Kaisern* (Veröffentlichung der Pfälzischen Gesellschaft zur Förderung der Wissenschaften in Speyer, Bd. 86), hg. von FRANZ STAAB, Speyer, 1994, p. 195–221.

thoff; par ailleurs les exposés de Joachim Ehlers et de Fidel Rädle se prolongent au-delà du Xe siècle. Enfin j'ai été conduit à prendre appui sur bon nombre des conclusions de ma thèse laquelle m'a conduit jusqu'au XIIIe siècle⁵). Il m'a semblé que je pouvais pour cette période là apporter bien des informations sur le sujet retenu: l'Occidentalisation de l'Allemagne. C'est pourquoi j'ai décalé mon sujet en le rajeunissant jusqu'à l'époque de Frédéric II. Enfin j'ai élargi quelque peu le sujet de départ pour y intégrer des réflexions que l'histoire de la Lotharingie en général et de la Lorraine en particulier m'ont conduit à faire.

J'ai conçu mon exposé en trois mouvements:

Le premier concerne la formation des deux Etats voisins hérités de l'empire franc et devenus distincts; une fracture politique a donné naissance à une frontière politique. Pour mettre en valeur le rapprochement de ces deux pays, il faut d'abord constater qu'ils sont séparés.

Le second concerne l'examen, en Lorraine (non pas en Lotharingie), de la cohabitation de deux cultures de part et d'autre de la frontière des langues. C'est en Lorraine en effet que l'on peut voir l'arrivée de l'influence française grâce à la communauté de langue d'une large partie de cette région avec le royaume voisin.

Le troisième est un regard jeté sur la mise en marche lente d'une progression des institutions et des pratiques françaises vers l'est, au-delà des frontières précédemment mentionnées, la frontière politique puis la frontière des langues, et même encore au-delà le glissement insensible vers l'est de l'Empire de nouveautés élaborées en Francie occidentale, devenue la France.

I. LA FRACTURE POLITIQUE ET LA FRONTIÈRE POLITIQUE

Je pourrais ici reprendre la terminologie de Carlrichard Brühl: *Die Geburt zweier Völker*⁶), car c'est un peu de cela que je vais parler. La bibliographie sur la question des rapports entre la France et l'Allemagne est abondante, mais elle est dominée par quelques auteurs importants:

Walther Kienast a fait un long développement sur »*Deutschland und Frankreich in der Kaiserzeit (900–1270)*«⁷); bon connaisseur de la France, il exprimait avant tout un point de vue allemand. Karl Ferdinand Werner, cité plus haut a formulé le point de vue d'un historien captivé par l'histoire des Robertiens et des Capétiens. Carlrichard Brühl a voulu confondre les deux points de vue, car il se sentait des deux côtés à la fois; le regret est ici qu'il

5) MICHEL PARISSÉ, *La noblesse lorraine (XIe-XIIIe siècles)*, 2 vol., Lille-Paris, 1976.

6) CARLRICHARD BRÜHL, *Deutschland/Frankreich. Die Geburt zweier Völker*, Cologne, 1990. Ce livre a été réduit par Olivier Guyotjeannin et traduit par Gaston Duchet-Suchaux pour l'édition française: *Naissance de deux peuples. Français et Allemands (IXe-XIe siècle)*, Paris, 1994.

7) Voir note 1.

a oublié le rôle central de la Lotharingie qu'il a vue depuis l'est ou depuis l'ouest, jamais du centre. Bernd Schneidmüller est un fin connaisseur des sources françaises; la recherche dominante est chez lui celle de la conscience nationale⁸⁾.

En ce qui me concerne, et cela sera sensible tout au long de mon exposé, j'ai d'abord appris à connaître l'histoire et les institutions de l'Empire à travers l'exemple lorrain; j'ai progressivement étendu ma recherche à la Lotharingie entière en regardant vers la Bourgogne comtale et le pays de Liège, puis j'ai examiné par comparaison la situation en France. Je ne prendrai pas appui sur les historiens qui m'ont précédé; tant pis si je les contredis ou les répète; je donnerai les conclusions auxquelles m'a conduit une recherche isolée.

A. De l'amitié à l'indifférence; vers la coupure politique

Il n'est pas inutile de passer en revue les relations des deux pays durant la période que nous avons à étudier, soit de la fin du Xe au début du XIIIe siècle. Nous avons la chance de posséder une excellente étude des rencontres des souverains faite par Ingrid Voss, laquelle a répertorié toutes les occasions que les souverains des deux pays ont eues de se rencontrer⁹⁾. Après les rencontres familiales du IXe siècle, celles du Xe siècle sont marquées du sceau double de la politique et de la famille. Sur le plan politique, la Lotharingie est au centre du débat, puisque les rois carolingiens de France veulent récupérer l'ancien royaume de Lothaire II, rattaché aux duchés de Germanie depuis 925. Sur le plan familial, le double mariage des soeurs d'Otton Ier avec le roi Louis IV et le duc Hugues crée des conditions particulières. L'archevêque Brunon est un véritable régent du royaume de 954 à 965. En 966, le roi Lothaire épouse Emma, fille de l'impératrice Adélaïde. Mais les relations deviennent rudes avec le raid de Lothaire sur Aix la Chapelle en 978, l'invasion en retour d'Otton II la même année, enfin la bataille pour Verdun en 984-987¹⁰⁾.

Les rencontres programmées dans cette deuxième moitié du Xe siècle ont lieu de plus en plus à la frontière, non pas à la frontière des comtés, mais à celle, théorique, des fleuves. Après 965, les rois de France ne franchissent plus la frontière pour se rendre dans le pays voisin. Le point de rencontre de Margut, probable en 947 et retenu en 980, est destiné à durer. Nous sommes au carrefour de quatre diocèses: Trèves, Liège, Reims et Verdun. C'est

8) Cet auteur a laissé de très nombreux travaux et articles sur l'histoire de la nation française; on retiendra notamment *Nomen patriae. Die Entstehung Frankreichs in der politisch-geographischen Terminologie* (10.-13. Jahrhundert) (Nationes, 7), Sigmaringen, 1987.

9) Voir note 1.

10) Sur cette politique familiale et les relations tendues entre les pays, voir JOACHIM EHLERS, *Carolingiens, Robertiens, Ottoniens: politique familiale ou relations franco-allemandes*, dans *Le roi de France et son royaume autour de l'an Mil*, Etudes réunies par MICHEL PARISSÉ et XAVIER BARRAL I ALTET, Paris, 1992, p. 39-45 (repris dans JOACHIM EHLERS, *Ausgewählte Aufsätze*, hg. von MARTIN KINTZINGER/BERND SCHNEIDMÜLLER (Berliner historische Studien, Bd. 21), Berlin, 1996, p. 274-287.)

dans cette région que les rois se retrouvent désormais: sur les bords de la Chiers, à Margut, Neuville ou Deville, à Stenay et surtout à Ivois et Mouzon, sur des biens fiscaux, dans une abbaye ou en plein air¹¹).

Une série de rencontres se développe entre les Capétiens et les empereurs de 987 à 1056, soit pendant 70 ans, 8 rencontres au total en 992, 995, 1006, 1023, 1033, 1043, 1048, 1056. On ne sait pas toujours quelle était la cause de la réunion, celle-ci est parfois connue de façon accidentelle comme celle de 1006 mentionnée dans la datation d'une charte de Saint-Bénigne de Dijon, ou celle de 1056 citée par les Annales d'Altaich. Il n'y a pas le plus souvent d'affaires graves, mais une concertation, comme en 1033 à la mort du duc Gozelon de Lotharinge. Il règne entre les souverains un bon esprit; des cadeaux sont échangés comme on le voit en 1023 suivant le récit des chroniqueurs Raoul Glaber et Adémar de Chabannes¹².

Cependant les choses ont évolué, comme on le constate avec l'exemple des réunions synodales. En 947-948, à Ingelheim, pour condamner le duc Hugues et régler le problème de l'archevêché de Reims, on trouve mêlés les évêques des deux pays¹³; mais en 991-995, les évêques français refusent de s'unir à leur homologues allemands pour examiner à nouveau le problème du siège de Reims¹⁴. C'en est fini de la cohabitation et de la compréhension. Encore un demi-siècle de rencontre jusqu'en 1056, puis Français et Allemands s'ignorent.

B. Vers l'hostilité: des relations »extérieures«

L'inventaire d'Ingrid Voss fait apparaître une lacune entre la rencontre d'Ivois en 1056 et la réunion de Louis VII et de Conrad III à Nicée en 1147: faut-il admettre qu'il y a un siècle sans relations? Oui dans un certain sens, mais on ne saurait sous-estimer l'importance de l'affaire de 1124. Voici les paroles de l'abbé de Saint-Denis Suger dans sa Vie de Louis VI le Gros: Avant la mort du pape Calixte, »l'empereur Henri avait conçu en son coeur une durable rancune contre Monseigneur le roi Louis à cause de l'anathème dont il s'était vu frapper dans son royaume à un concile tenu à Reims par le pape Calixte. Il assembla un ost aussi considérable que possible, de Lorrains, d'Alamans, de Bavares et de Souabes et de Saxons«¹⁵. Henri V voulait marcher contre Reims. On sait que le roi de France réussit à rassembler une grande armée avec l'aide de ses grands vassaux. La nouvelle parvint aux oreilles de l'empereur qui s'enfuit subrepticement. La fuite honteuse de Henri V est complétée par une autre observation: »L'empereur allemand, déshonoré par cette aventure et déclinant de

11) Consulter à ce sujet les cartes qui figurent dans MICHEL PARISSÉ, *Austrasie, Lotharinge, Lorraine* (Encyclopédie Lorraine illustrée. Histoire de la Lorraine. L'époque médiévale), Nancy, 1990.

12) Toutes les références sont données dans l'ouvrage d'INGRID VOSS, cité en note 1. Raoul Glaber, *Histoires*, traduites et présentées par MATHIEU ARNOUX, Turnhout, 1996, p. 157-159.

13) PHILIPPE LAUER, *Louis IV d'Outre-Mer*, Paris, 1900, p. 169-172.

14) FERDINAND LOT, *Études sur le règne de Hugues Capet et la fin du Xe siècle*, Paris, 1903, p. 89-90.

15) Suger, *Vie de Louis VI le Gros*, éd. et trad. HENRI WAQUET, Paris, 1929; livre XXVIII, p. 219.

jour en jour, atteignit sa dernière heure avant que l'année fût révolue (mai 1125), vérifiant ainsi l'antique sentence: quiconque, noble ou non, troublera le royaume ou l'Eglise ne survivra pas plus d'un an¹⁶⁾. La condamnation est brutale¹⁷⁾.

Le rapprochement des rois Conrad et Louis à la deuxième Croisade était illusoire et les deux troupes ne purent agir ensemble; la croisade fut un échec. A cette occasion il faut relever une phrase de l'abbé de Saint-Denis Eudes de Deuil parlant de la croisade; il signale que les Lorrains francophones se sont ralliés à l'armée de Louis VII passant par Metz, *Alemanos non ferentes*¹⁸⁾. Cette précision donne une idée inquiétante des relations entre les deux pays, surtout s'agissant de Lorrains qui demeuraient en étroit contact avec la cour impériale.

Avec Frédéric Ier, une nouvelle politique frontalière se fait jour et conduit à plusieurs reprises l'empereur en Lotharingie. N'oublions pas en outre qu'ayant épousé l'héritière du comté de Bourgogne, il se sentait chez lui dans ce pays. A quatre reprises, l'empereur marque son territoire en venant jusqu'à la frontière de la Lorraine et de la Bourgogne: vers la Saône en 1157, à Saint-Jean de Losne en 1162, à Toul en 1171, à Ivois ou Mouzon en 1187. Henri VI et Philippe Auguste se retrouvent près de Toul en 1193; Louis VIII rencontre Frédéric II en 1212 puis son fils Henri en 1224, dans les deux cas entre Toul et Vaucouleurs¹⁹⁾. On notera que les rencontres se sont déplacées vers la zone de contact entre Vaucouleurs et Toul. Pourquoi Vaucouleurs? Parce que c'est la pointe extrême orientale des terres dont le roi de France est le maître, alors que la frontière déborde comme on l'a dit très largement la Meuse vers l'ouest. En outre cette région se trouve sur la ligne de Paris vers la Souabe des Staufen, tandis qu'au Xe siècle Ivois était sur la ligne de Paris à Cologne, vers la Saxe des Ottoniens.

Pendant ce temps les deux pays se sont trouvés une fois en guerre, avec un affrontement très nouveau, une véritable bataille rangée comme il n'y en avait pas encore eu; cela se passe à Bouvines en 1214²⁰⁾. Cette fois la conscience anti allemande des Français est très nette. Georges Duby a montré quel écho cette bataille a eu dans les esprits, surtout en Flandre et en Lotharingie, et aussi dans les pays du vaincu Otton IV et du vainqueur moral Frédéric II²¹⁾. Mais beaucoup de chroniqueurs ont ignoré cet événement auquel il ne faut pas accorder une importance excessive.

16) Ibidem, p. 231.

17) Voir sur ce point l'analyse de MIREILLE CHAZAN, L'Empire et l'histoire universelle de Sigebert de Gembloux à Jean de Saint-Victor (XIIe-XIVe siècle), Paris, 1999, p. 593-598.

18) Eudes de Deuil, *De via sancti Sepulchri*, MGH, *Scriptores*, XXVI, p. 65.

19) INGRID VOSS, op. cit. (comme note 1), p. 82.

20) Le dernier ouvrage en français traitant de cette bataille est celui de GEORGES DUBY: *Le Dimanche de Bouvines*, 27 juillet 1214, Paris, 1973.

21) G. DUBY, ibidem, annexes.

Il faut s'en tenir là pour ce qui est de l'histoire de la frontière. Un mot seulement à ajouter: c'est en 1299 que la frontière fut effectivement fixée à la Meuse entre le Royaume et l'Empire, une fois de plus entre Toul et Vaucouleurs²²). A cette date, elle avait déjà été largement dépassée de fait par l'influence française.

C. *La présence allemande dans les sources historiques françaises.*

Quelle connaissance avait-on de l'empire et des empereurs en France du Xe au XIIIe siècle? Comme je l'ai dit déjà, on en sait peu de choses. Une série de sondages effectués dans diverses sources fournit une réponse, aussi bien dans les chartes que dans les annales et chroniques.

Les chartes sont interrogées car elles pourraient faire une place aux empereurs dans la formule de datation. Que remarque-t-on? En général une ignorance complète de l'empereur, qui pourtant pouvait, ou aurait dû, être mentionné aux côtés du roi de France. On peut imaginer que les habitants proches de la frontière lui portaient un certain intérêt. La conclusion est pourtant claire: le roi de Germanie, comme l'empereur, ne retiennent habituellement pas l'attention des chanceliers officiels comme des scribes ordinaires. Deux mentions rares sont à signaler dans le sud-ouest de la France: dans le cartulaire de l'abbaye de Conques en Rouergue, un acte de 1076 (p. 54 n°53) fait état de l'époque où le pape Grégoire a convoqué à Rome un grand synode des évêques et des abbés »contre le plait du roi Henri«; c'est une mention indirecte²³). En 1105, un acte du Cartulaire de Lézat mentionne le pape Pascal II, puis »Henri tyran des Teutons excommunié« à côté de l'évêque de Compostelle, du très courageux empereur d'Espagne, du roi de France Philippe, du comte de Toulouse et de l'évêque Isarn«. C'est un cas isolé: *Teutonicorum heresiarcha*²⁴). Les choses changent quand on se rapproche de la frontière. Ainsi l'empereur est cité plusieurs fois dans le cartulaire de Saint-Chaffre du Monastier²⁵). Mais d'une façon générale la mention du roi de Germanie, même s'il est empereur, n'a normalement pas sa place dans les datations des actes au côté du roi de France.

Le domaine des annales et des chroniques est plus riche, comme on peut s'y attendre. Nous permet-il de répondre aux questions suivantes: qui est empereur, quand est-il couronné, mort? A qui est-il marié? Qu'a-t-il fait d'exceptionnel? La recherche impose de parcourir le monde des sources narratives des XIe et XIIIe siècles. Le travail est facilité par l'existence du *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, qui donne dans l'ordre

22) Rencontre de Quatre-Vaux, INGRID VOSS, op. cit. (comme note 1), p. 132.

23) Cartulaire de l'abbaye de Conques en Rouergue, éd. G. Desjardins, Paris, 1895, p. 54 n°53.

24) Cartulaire de l'abbaye de Lezat, par P. OURLIAC et A.M. MAGNOU, Paris, 1984, I, n°265, p. 207-208.

25) Cartulaire de l'abbaye de Saint-Chaffre du Monastier, suivi de la Chronique de Saint-Pierre-du-Puy, éd. U. CHEVALIER, Paris, 1884.

chronologique et règne par règne des extraits de toutes les sources concernant l'histoire de France²⁶. Grâce à l'utilisation des index, une enquête est possible rapidement.

Deux types de sources sont à distinguer: les annales, souvent sèches, et se répétant l'une l'autre: on les trouve surtout dans l'Ouest angevin, donc très loin de la frontière, parmi lesquelles je retiendrai: les Annales de Vendôme, de Saint-Aubin d'Angers, de Saint-Serge d'Angers, de Saint-Florent de Saumur; et par ailleurs les histoires et les Vies, avec des auteurs prestigieux comme Raoul Glaber, Adémar de Chabannes, Orderic Vital, Guillaume de Jumièges, Geoffroy de Vigeois, Suger de Saint-Denis. Quelques événements majeurs figurent dans les deux types de sources, comme:

- la venue d'Otton II en France en 978 »avec une grande armée«²⁷.
- la mort d'Otton III et la présence de deux usurpateurs: Arduin en Italie et Hermann en Alamannie dans la Chronique de Saint-Maixent²⁸.
- la rencontre à Ivois de Henri II le Saint et de Robert II en 1023²⁹.
- le mariage de Henri III avec la fille de la comtesse d'Anjou Agnès et du comte de Poitiers Guillaume en 1043, événement lié à une terrible famine³⁰.
- la mort de Henri III, et la longue durée du règne de son fils: 50 ans, par Orderic Vital à la date de 1056³¹.
- Henri V n'est pas passé inaperçu à cause de son attitude violente envers son père en 1106, envers le pape en 1111, à cause de son couronnement impérial obtenu par la force. Orderic Vital mentionne le siège de Rome avec 30000 soldats³². Bernd Schneidmüller a consacré tout un article au cas de Henri V³³.
- Suger s'attarde sur la menace d'invasion de la France par Henri V en 1124³⁴.
- Lothaire passe assez inaperçu: Hugues de Fleury cite seulement des dates, comme la rencontre du pape à Liège en 1131, le couronnement impérial de 1132, l'expédition d'Italie en 1136, sa mort en 1137³⁵.

26) Recueil des Historiens des Gaules et de la France, par dom BOUQUET, vol. 12, Paris, 1877.

27) Annales de Saint-Aubin d'Angers, dans Recueil d'annales angevines et vendômoises, publié par LOUIS HALPHEN, Paris, 1903, p. 2 (année 977); Annales de Vendôme, ibidem, p. 58 (977); Annales de Saint-Florent de Saumur, ibidem, p. 117 (978).

28) La chronique de Saint-Maixent, 751-1140, ed. et trad. par JEAN VERDON, Paris, 1979, p. 105. Otton III est donné pour avoir été empoisonné.

29) Gesta episcoporum Cameracensium, MGH, Scriptores, III, 37, éd. BETHMANN, p. 480; Raoul Glaber, Histoires, par MATHIEU ARNOUX, Turnhout, 1996, III, 8, p. 157.

30) Recueil (comme note 27), Annales de Saint-Aubin, p. 4, 46; Annales de Vendôme, p. 62; Annales de Saint-Serge d'Angers, p. 107.

31) The ecclesiastical history of Orderic Vitalis, III, (cité désormais Orderic Vital), par MARJORIE CHIBNALL, t.II, Oxford, 1969, p. 66.

32) Orderic Vital, op. cit. (comme note 31), X,1, t. V, Oxford, 1975, p. 195-198.

33) Op. cit. (voir note 4).

34) Suger, op. cit. (note 15).

35) RHGF, 12, (registre).

- Conrad III est brièvement cité: il se révolte en 1125, est élu en 1137, se croise en 1147³⁶.
- Frédéric Ier Barberousse a laissé davantage de traces: Geoffroy de Vigeois, le chroniqueur limousin, sait que l'empereur a élevé les restes de Charlemagne en les plaçant dans un reliquaire doré et orné de pierres précieuses, qu'il a chassé les Cisterciens ralliés à Alexandre III, qu'il a fait la paix avec Alexandre III en 1177. Hugues de Fleury donne aussi quelques renseignements, mentionne notamment l'entrevue de Saint-Jean de Losne en 1162, empruntée à l'histoire de Vézelay.
- En 1190, on sait en France que les trois rois vont à Jérusalem³⁷.
- Les annales de Saint-Aubin d'Angers racontent la capture de Richard d'Angleterre par l'empereur d'Allemagne à l'année 1192³⁸. Elles signalent aussi la bataille de Bouvines.
- Enfin, plus tard, à propos de Frédéric II on parle de sa lutte contre Grégoire IX, de sa condamnation par Innocent IV en 1231³⁹.

Comme on le voit, l'empereur attire l'attention dans ses démêlés avec le pape ou avec les rois de France et d'Angleterre. On connaît la succession des souverains, les dates de leur règne, leurs mariages quand il s'agit de princesses françaises. Des Allemands eux mêmes on ne dit rien.

Quel jugement porte-t-on sur les souverains du pays voisin? On ne se prive pas de juger les empereurs par la façon de les nommer ou de présenter leurs actes: pour la Chronique de Saint-Maixent: Otton III est mort empoisonné. Henri II a fait des dons somptueux à Cluny et a eu de fréquentes discussions avec l'abbé Odilon. Curieusement, pour Raoul Glaber, le roi Conrad, désigné par Henri II, était un homme *regii generis et egregiae libertatis*⁴⁰: qu'il soit de race royale convient, mais on est plus étonné de sa »liberté remarquable«; il faut entendre sans doute: grande noblesse.

Henri III bénéficie de la faveur des chroniqueurs: il est *gloriosissimus moderator* pour Guillaume de Jumièges⁴¹. Orderic Vital le qualifie: *Henricus, cognomine Bonus*⁴²: les historiens allemands appellent-ils Henri III Henri le Bon? Henri IV, on peut s'en douter, n'a pas eu la faveur de son père: on dit de lui qu'il a perturbé l'Eglise, usurpé les investitures, été tyranannique; comme il ne s'est pas amendé, pendant longtemps il n'a pas été »enterré selon le rite humain«⁴³.

36) RHGF, 12, p. 330 (d'après une histoire de Vézelay).

37) Annales de Saint-Florent de Saumur, dans Recueil d'annales (note 27), p. 124 (1190).

38) Annales de Saint-Serge, p. 96 et Annales de Saint-Aubin, p. 28, dans Recueil d'annales (note 27).

39) Annales de Vendôme, aux années 1230 et 1241, dans Recueil d'annales (note 27).

40) RHGF, t. 10, p. 283.

41) Orderic Vital, op. cit. (comme note 31), III, t. II, Oxford, 1969, p. 66.

42) Orderic Vital, op. cit. (comme note 31), XI, 18, t. VI, Oxford, 1978.

43) Une date donnée dans le Cartulaire de Saint-Chaffre du Monastier (comme note 25) mentionne l'empereur mais à regret: p. 123 n°366: *Facta est hoc tempore Gregorii papae VII, Vuillhermo III° ab-bate Monasterio presidente feliciter, rege Teutonicorum Ainrico obtinente nomen imperii infeliciter.*

Henri V est assez régulièrement appelé Charles-Henri ou seulement Charles: dans les dates des actes de Saint-Victor de Marseille et chez Orderic Vital⁴⁴); on dit beaucoup de choses de lui: Charles Henri a été fiancé à Mathilde d'Angleterre en 1109 quand elle avait 7 ans, il l'a épousée en 1114 à 12 ans. Il était *dolosus*⁴⁵), il fut *Paschalis papae bonorum operum et aedificiorum pravus destructor et katolicorum dirus persecutor*⁴⁶). Orderic Vital est très violent à son sujet, comme Guillaume de Malmesbury qui l'accuse d'avoir imposé à la ville de Rome de nombreuses brutalités *fatuitate nequitiaque sua*⁴⁷). Geoffroi de Vigeois voit en Frédéric Barberousse un »homme dont l'honnêteté orne le diadème royal«⁴⁸).

D'une façon générale quelle est l'attitude des historiens et chroniqueurs français ainsi que des chancelleries envers celui qui devait être l'équivalent de l'empereur d'Orient et que le titre d'empereur devait seul honorer? La réponse est claire: il est considéré comme le souverain du pays voisin. Geoffroy de Vigeois parle de la construction par Frédéric Ier d'un grand palais à Dole *in finibus imperii sui* comme on dirait ailleurs d'un royaume⁴⁹).

Le terme usuel pour désigner son peuple est celui de *Teutonici*, parfois de *Germani*, et l'on parle aussi de la *Teutonica terra*: il y a donc un terme générique que l'on peut traduire par »allemand«⁵⁰). En Français la consonance »teutonique« est réservée à l'ordre militaire et le terme de »teuton« est à éviter comme étant très négatif. Les traducteurs français qui adoptent l'adjectif teuton pour traduire *teutonicus* donnent au texte traduit un sens péjoratif qu'il n'a pas. Il conviendrait d'utiliser le terme d'allemand.

Pour ce qui est du titre impérial, le mot *empereur* employé seul est le plus courant, mais l'expression concurrente est celle de *imperator Alemannorum* et son doublet *imperator Alemanie*. Cependant Orderic Vital utilise pour Henri III et Henri IV l'expression d'*imperator Romanorum*. Les chartes utilisent indifféremment le groupe *rex Romanorum* ou *rex Teutonicorum*⁵¹). De tout cela il ressort bien que le titre impérial est le plus souvent attaché au seul peuple allemand. L'expression faisant mention des Romains, et normalement utilisée dans l'Empire, n'est pas retenue de façon prioritaire par les Français.

La connaissance que les Français du Royaume ont de l'Empire et de ses souverains est lointaine, faite de quelques événements majeurs; ils font un lien entre le titre impérial et le peuple allemand. Même à propos des relations de l'empereur avec le pape, on ne sent pas passer le concept d'un conflit général et supérieur entre »le sacerdoce et l'empire«; on n'y

44) Orderic Vital, op. cit. (comme note 31), XII, t. 6, p. 172, 202.

45) Orderic Vital, op. cit. (comme note 31), XI, 6, p. 80; livre XII, t. 6, p. 262.

46) Ibidem, livre XII, t. 6, p. 172

47) RGHF (comme note 26), t. XI, p. 175.

48) RGHF (comme note 26), t. XII, p. 436

49) RHGF (comme note 26), t. XII, p. 330, d'après l'Histoire de Vézelay.

50) RGHF (comme note 26), t. XII, ibidem.

51) Cartulaire de Conques (comme note 23), 1879: *rege Alemanorum sive Provincie*, n°395.

voit qu'une bataille d'un roi et du pape, sans même qu'il soit fait allusion au fait que l'empire comprend la moitié nord de l'Italie.

Je rejoins la plupart des conclusions de Bernd Schneidmüller dont je voudrais citer un extrait, car j'en partage tous les termes :

»Für die Notwendigkeit von Herrschaft über die Hochkirchen des Reichs als Ergebnis jahrhundertalter Bindungen konnte kaum ein französischer Autor Verständnis aufbringen, wie überhaupt die Einsicht in verfassungsgeschichtliche Besonderheiten beim Nachbarn Outre-Rhin weitgehend abhanden gekommen war. Dies war das Unvermögen, andersartige Verhältnisse im Osten wahrzunehmen. Man sammelte nicht mehr Nachrichten über die dortigen Geschehnisse in erreichbarer Totalität, sondern abstrahierte wenige, herausragende Ereignisse im Hinblick auf andere, auf eigene Zusammenhänge. Französische Autoren schrieben im 12. Jahrhundert die Geschichte ihrer Könige, ihrer Kirchen, ihrer Region, allenfalls noch die Geschichte der Kirche. Es fehlen das Verstehen der und das Eingehen auf äussere Entwicklungen, ausgeblendet in der Verengung des historiographischen Horizonts im 11. Jahrhundert.«⁵²⁾

On pourrait souvent remplacer »Auteurs« par »Historiker«. On pourrait aussi aujourd'hui dire la même chose du Français moyen (Durchschnittsfranzose) devant l'Allemagne de l'an 2000. B. Schneidmüller a étudié avec attention la place que Henri V prend dans l'histoire de France et conclut au développement d'un sentiment d'hostilité à l'égard des Allemands. Par qui ce sentiment est-il partagé? Pas par les souverains qui n'ont pas à s'exprimer sur ce sujet, ni par le peuple qui, à l'exception de celui de la frontière, n'a pas à connaître des Allemands, pas plus que des Italiens ou des Espagnols. Reste une élite, qui s'exprime par la plume et qui porte des jugements inspirés par les personnes d'autorité, qui sont en relations avec leurs pairs d'au-delà du Rhin. Si à propos du projet d'invasion de 1124, il y a manifestation d'hostilité, c'est un réflexe normal de défense⁵³⁾. Enfin pour un certain nombre de Français, nobles et intellectuels, ecclésiastiques et laïcs, le point de vue de Jean de Salisbury devait être répandu, quand il fait observer que l'empereur n'a pas de droit à exercer hors de son pays⁵⁴⁾.

52) BERND SCHNEIDMÜLLER, op. cit. (comme note 4).

53) MIREILLE SCHMIDT-CHAZAN, Le point de vue des chroniqueurs de la France du Nord sur les Allemands dans la première moitié du XII^e siècle, dans Travaux et Recherches du Centre de Recherche sur les Relations internationales de l'Université de Metz, 1974, p. 13-36.

54) The letters of John of Salisbury, I, ed. by W.J. MILLOR and M.E. BUTLER, revised by C.N.L. BROOKE, Londres, 1955, p. 206.

II. LA FRACTURE SOCIO-INSTITUTIONNELLE ET LA FRONTIÈRE DES LANGUES: LES RELATIONS ENTRE FRANCE ET ALLEMAGNE VUES DE LA LORRAINE

C'est progressivement et insensiblement que la place de la frontière des langues m'est apparue comme importante au cours des recherches que j'ai entreprises sur la Lorraine (la Haute-Lotharingie) dans son ensemble; j'ai alors constaté des phénomènes qui répondent en grande partie à la question des rapports entre l'Allemagne et l'Ouest. C'est en portant sur la carte les mots, les expressions, les attitudes que j'ai vu se dessiner une différence entre l'est et l'ouest, non pas de part et d'autre d'une ligne mais le long d'une zone qui correspondait à la frontière des langues.

Comme je l'ai montré plus haut, la frontière politique établit une coupure entre deux Etats, auparavant fondus en une seule entité politique, puis devenus lentement indifférents et finalement ennemis. La Lorraine – je ne parlerai pas de la Lotharingie tout entière, ni de la Bourgogne et de la Provence qui susciteraient des conclusions voisines – est traversée par une frontière des langues romane et germanique qui attribue deux tiers du pays aux romanophones et un tiers (au nord-est, dans la région de la Sarre) aux germanophones. Cette frontière s'est lentement mise en place du Ve au Xe siècle et semble fixée aux alentours de l'an Mil. Il ne faut pas considérer qu'elle est une ligne impérative à quelques kilomètres près, ni que les conclusions auxquelles j'ai abouti sont péremptoires et définitives. Dans bien des cas, la sensibilité au sujet est plus grande que le raisonnement fondé sur des preuves précises et détaillées, mais je ne crois pas être tombé dans l'erreur. L'intérêt de l'enquête sur la Lorraine dans le cadre du thème retenu par cette session est qu'elle permet d'observer si des différences sont sensibles entre régions de langue différente appartenant toutes deux au même Etat, à l'Empire.

Il est une question qu'il est vain de poser et qui celle de la connaissance qu'avait la partie francophone de l'empire et des empereurs: profondément impliquée dans l'Empire, la Lorraine, comme la Provence et la Bourgogne, fait naturellement référence aux empereurs dans les chartes, et les annales comme les chroniques sont remplies des actions de leur souverain. L'enquête faite sur le même sujet dans les sources du royaume de France est ici inutile. Toutefois on ne doit pas cacher qu'une évolution est sensible: au XIIIe siècle, la mention des souverains est moins fréquente, celle des rois de France se fait plus grande. Par exemple Richer de Senones consacre de longs chapitres à la France et mentionne brièvement Frédéric II⁵⁵).

La démonstration que je vais faire pourrait se réduire à quelques phrases:

1. Du Xe au XIIe siècle, la Lorraine tout entière est ancrée dans le monde germanique dont elle adopte les principes politiques, dont certains ont des conséquences très lointaines.

55) Richer de Senones, *Gesta Senoniensis ecclesiae*, ed. G. WAITZ, MGH, *Scriptores*, XXV, p. 239–345.

2. A partir du XII^e siècle, la partie romanophone se distingue lentement de la partie germanophone par différents choix sociaux et institutionnels

3. Au XIII^e siècle l'influence française se fait très forte, submerge la zone romanophone et commence à se faire sentir dans la partie germanophone.

L'histoire de cette évolution, limitée ici à un petit espace politique, peut néanmoins servir de base de réflexion pour la poursuite de l'enquête proposée par J. Ehlers. Pour éviter de faire une liste d'observations, j'ai choisi de traiter la question sous forme de thèmes: l'Église et les avoueries en premier, ensuite le service du souverain, en troisième lieu la société, mais ces trois points se succèdent aussi chronologiquement.

A. Églises et avoueries

Dans ce domaine, la Lorraine entière est profondément marquée par les pratiques impériales. C'est au Xe siècle, on le sait, que le Reichskirchensystem a véritablement démarré avec les Ottoniens. Nous savons que le système avait de longues racines jusqu'à l'époque carolingienne. Certes il faut prendre garde à ne pas le systématiser, mais l'existence d'une Reichskirche est indéniable et tout le monde sait aussi qu'il n'en a pas été de même partout, en France par exemple. La Lorraine actuelle était en pleine Lotharingie au Xe siècle, et le père spirituel du système de l'Église impériale, Brunon de Cologne, était aussi duc en Lotharingie. C'est lui qui établit sur leurs sièges épiscopaux l'évêque de Toul Gérard (962–994), les deux Thierry de Metz (965–984) et de Trèves (965–977), Bérenger de Verdun (940–959). Les évêques lorrains du XI^e siècle répondent à la même définition d'hommes jeunes, issus de la grande noblesse, de formation intellectuelle poussée, éventuellement d'origine étrangère à ce pays. Ces hommes assuraient le service du roi; les exemples ne manquent pas. Citons une des plus belles figures de l'épiscopat lorrain, Brunon d'Eguisheim, évêque de Toul, devenu pape Léon IX par la volonté de Henri III. Il fut mis en place par son cousin Conrad II plus que par la volonté du peuple de Toul comme voudrait nous le faire croire sa Vita; il avait pour charge de défendre militairement un diocèse menacé par le comte champenois, concurrent de l'empereur à la succession de Bourgogne; il appartient à la chapelle royale, sert d'interprète avec le roi de France, commanda la réforme monastique. Il eut sa récompense avec le trône de saint Pierre. Bilingue, il fut un prélat entre le royaume et l'empire⁵⁶).

Thierry le Grand, ancien prévôt de Bâle, évêque de Verdun en 1046, fut un soutien indéniable de l'empereur, même quand il parut se rapprocher du clan pontifical. A Metz un évêque comme Hermann, pris dans une grande maison d'Ardenne, devenait un interlocu-

56) MICHEL PARISSÉ, *Le Peuple, l'Évêque et le Roi*. A propos de l'élection épiscopale de Léon IX, dans *Peuples du Moyen Âge. Problèmes d'identification*, Aix-en-Provence, 1996, p. 77–96.

teur privilégié du pape Grégoire VII. Sur les trois sièges lorrains, au XI^e siècle, les évêques furent des prélats proches de l'empereur, capables le cas échéant de s'écarter de lui⁵⁷.

De ces prélats, je retiendrai deux traits:

– Ils ont été impliqués étroitement à la querelle des Investitures, comme tant d'autres prélats allemands, mais beaucoup plus que la plupart des évêques français. En cela ils sont bien d'Empire et il appartient à la région lotharingienne d'où sont sortis le plus grand nombre des écrits polémiques de la Querelle⁵⁸.

– Avant la fin de la Querelle, dès 1089–1090, ils rompent avec le pouvoir impérial; leur recrutement se fera désormais (sauf exceptions messines) dans la petite noblesse et localement dans les chapitres⁵⁹. Quelques efforts de Frédéric I^{er} n'ont pas ralenti le mouvement.

– Mais les prélats gardent le bénéfice de la politique territoriale du Reichskirchensystem. Les empereurs leur ont donné comme ailleurs des territoires, des droits, des privilèges ou les ont laissé les usurper. Les trois évêques se sont trouvés ainsi à la tête de principautés territoriales princières qui en faisaient des seigneurs redoutables. L'évêque de Metz était de loin le plus riche en Lorraine, mais son collègue de Verdun n'était pas pauvre. Même s'ils ont perdu tout ce qu'ils ont donné en fief, ils ont gardé assez de territoires pour permettre au XVI^e siècle la création d'un Etat particulier, les Trois-Evêchés, annexés à la France en 1648.

Si l'Eglise a pu développer son autonomie territoriale, elle le devait à l'extension du privilège d'immunité. Ce dernier ne se comprenait pas sans l'avouerie: cette institution se révèle très présente en Lorraine, alors qu'elle s'efface lentement en France, sauf dans les régions voisines de l'Empire comme en Flandre, en Champagne, en Bourgogne. Le succès de l'avouerie en Empire est indéniable et se marque encore par le succès du mot de Vogt. Cette avouerie touche autant l'Eglise séculière que les réguliers et avant toute chose les monastères bénédictins. L'avouerie joue un rôle important dans l'histoire territoriale de Lorraine comme dans les autres régions de l'Empire. Inutile d'entrer dans le détail; la preuve en est administrée dans un article d'Egon Boshof sur l'avouerie en Lotharingie comme dans un colloque tenu en 1982 à Luxembourg⁶⁰. Je me contenterai d'une observation:

– Le terme d'avoué a pris en Lorraine parfois le sens de châtelain. Sur ce point, on constate une curiosité: pour désigner cette même fonction d'avoué, quand elle évoque un agent chargé d'une forteresse, l'Ouest champenois de la Lorraine use du mot *castellanus*, tandis que l'Est lorrain use de celui d'*advocatus*. Le partage s'effectue non pas suivant une

57) MICHEL PARISSÉ, La noblesse lorraine (comme note 5), p. 165–172.

58) Cette remarque ressort du dénombrement des écrits polémiques publiés dans MGH, Libelli de lite imperatorum et pontificum saeculis XI. et XII. conscripti, Hannover, I, 1891, II, 1892, III, 1897.

59) M. PARISSÉ, La noblesse lorraine (comme note 5), p. 411–417.

60) L'avouerie en Lotharingie, Publications de la section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg, 1982. EGON BOSHOFF, Untersuchungen zur Kirchenvogtei in Lothringen im 10. und 11. Jahrhundert, dans ZRG KA 65, 1979, p. 55–119.

ligne de clivage qui serait justement celle de la frontière des langues, mais de façon un peu imprécise tout en respectant l'est et l'ouest⁶¹).

Ici je voudrais faire une brève parenthèse. Je me suis demandé si cette affection de l'empire pour l'avouerie avait de lointaines racines: Partant du principe que toutes les institutions du monde franc géré par un seul et même empereur devaient être identiques dans les deux Francies, je me suis demandé si une différence pouvait exister malgré tout, qui serait sensible dans les diplômes des deux pays. J'ai décidé de faire un sondage dans les diplômes des rois au milieu du IXe siècle; j'ai retenu au hasard les années 850 et 851 de Charles le Chauve et de Louis le Germanique; outre le fait que le premier a donné durant cette période deux fois plus de diplômes, j'ai voulu savoir quelle était l'importance de l'emploi du mot avoué; mais l'échantillon était insuffisant, et j'ai alors considéré la période 843–877 à l'ouest et 843–882 à l'est. Voici une conclusion: en *Francia orientalis* il a été donné deux fois moins de diplômes et l'avouerie se rencontre huit fois plus. Cela nous indique que dès le IXe siècle la présence de l'avouerie était beaucoup plus forte à l'est du Rhin qu'à l'ouest. Le phénomène se prolonge jusqu'au moins au XIIIe siècle.

J'ajoute une deuxième parenthèse pour en terminer avec ce sujet. Je voudrais faire observer que si l'on doit parler du phénomène d'occidentalisation de l'Allemagne, on ne doit pas oublier que l'influence a existé dans l'autre sens. C'est ainsi que l'action du Reichskirchen-system et de l'avouerie se remarque de façon discrète en France tout au long de la frontière:

- En France, six cités épiscopales ont détenu un titre princier et un territoire épiscopal; elles furent le siège des six pairies ecclésiastiques: Langres, Châlons, Reims, Beauvais, Noyon, Soissons;

- Des prélats furent mis en place en France en provenance de Lotharingie: Adalbéron à Laon en 977; Odelric et Adalbéron de Reims en 962 et 969;

- De façon discrète l'avouerie demeure présente de la Champagne à la Picardie, et la création du comté de Ponthieu à partir de l'avouerie de Saint-Riquier reproduit des phénomènes que j'ai observés en Lorraine.

B. *Le service du roi*

Il n'est pas sans intérêt de chercher à savoir dans quelle mesure les princes lorrains se maintenaient en bloc tous attachés au service du roi, service de la cour et service de l'armée. Malheureusement les sources sont très insuffisantes. Elles nous renseignent cependant pour les évêques du Xe siècle; pour le XIe siècle, alors qu'il y a bon nombre de princes et barons lorrains, on ne sait rien de leurs relations avec le roi, ou trop peu de choses. Les choses s'éclaircissent pour la période suivante. Le passage des *intervenientes* aux *testes* étudié par Alfred

61) M. PARISSÉ, *La Noblesse lorraine*, p. 495.

Gawlik dans les diplômes de Henri IV⁶²⁾ fait apparaître des témoins ecclésiastiques et laïcs qu'on peut à partir de là dénombrer et suivre. Dès lors le dénombrement systématique des témoins au bas des diplômes du XIIe siècle conduit à une conclusion parfaitement claire: jusqu'à la fin du règne de Frédéric Ier, les prélats et les grands laïcs ont coutume, à leur avènement ou à l'avènement d'un nouveau souverain, de se rendre à la diète, à la cour, voire de suivre la cour sur un trajet, d'aller rencontrer le roi au loin, ou de saisir l'occasion de son passage dans les environs (par exemple à Strasbourg pour les Lorrains), et on suppose qu'à cette occasion il y avait hommage, fidélité, outre le service de conseil; le service armé en Italie peut aussi être étudié⁶³⁾. Ce qui se passe de façon continue au XIIe siècle connaît ensuite un double changement:

- La fréquentation de la cour diminue soudainement au moment de la querelle des Welfes et des Staufen et n'est plus que très épisodique au début du XIIIe siècle;

- Ce retrait est beaucoup moins rapide pour les comtes de la zone germanophone⁶⁴⁾.

La conclusion est alors la suivante: l'influence du roi en Lorraine, même quand sa présence n'est qu'épisodique, se fait sentir de façon régulière jusqu'au début du XIIIe siècle, par l'octroi de diplômes, par des décisions autoritaires touchant des comtes (inféodations des comtés de Metz et de Toul par exemple), voire des évêques, par la prestation des services de cour et d'armée; puis elle décline fortement, et plus vite à proximité de la France⁶⁵⁾. La place est lentement faite pour l'influence française. Il est bon de préciser sur ce point que les empereurs ont souffert de la maigreur du fisc en Lorraine et que leur présence était donc plus rare en Lorraine que dans la région liégeoise par exemple.

C. La société

Le troisième domaine dans lequel l'influence germanique était manifeste puis a progressivement reculé est celui de la noblesse et de la chevalerie. L'affaire est plus complexe qu'il n'y paraît et la démonstration n'est pas aussi rigoureuse qu'on le souhaiterait. Là encore le moment du changement se situe au début du XIIe siècle. Il est connu que l'égalité libre-noble, chère à Léopold Génicot⁶⁶⁾, est présente en Lorraine, mais on ne sait jusqu'à quel point. Les manifestations de sainteurs du XIe siècle sont semblables à celles qu'on voit en Empire et dans toute la Lotharingie jusqu'en Flandre. Des listes de témoins au bas des chartes regroupent les nobles avec les libres, les intitulés (*nobiles* ou *liberi*) étant interchangeable. Puis

62) ALFRED GAWLIK, *Intervenienten und Zeugen in den Diplomen Kaiser Heinrich IV. (1056–1105). Der Übergang von der Interventions- zur Zeugenformel*, Kallmünz, 1970.

63) MICHEL PARISSÉ, *La noblesse lorraine* (comme note 5), p. 685–697.

64) *Ibidem*, p. 673.

65) *Ibidem*, p. 755–789.

66) LÉOPOLD GÉNICOT, *L'économie rurale namuroise au bas moyen Age. II. Les hommes, la noblesse*, Louvain, 1975, p. 46. PARISSÉ, *La noblesse lorraine* (comme note 5), p. 240 et suiv.

progressivement une différence devient sensible: à l'ouest la définition de la noblesse devient proche de celle qu'on rencontre en France, où la liberté est plus largement répandue. D'où ces deux remarques:

1) A l'est de la Lorraine, au nord-est du diocèse de Metz comme en Sarre et dans le Trévisois, la liberté est fondamentale, moins largement distribuée, et on voit la ministérialité prendre une place de plus en plus grande. A l'ouest aussi des hommes, surtout chevaliers, se glissent entre les paysans et les seigneurs pour être à leur service dans les châteaux; on a le sentiment qu'ils jouissent tous de la liberté. Ces chevaliers de château (*militēs castri*) du XII^e siècle accèdent à l'adoubement et deviennent seigneurs, obtiennent en fief un château, une maison forte, transforment parfois une avouerie en seigneurie⁶⁷. A la différence des ministériaux qui connaissent le même cursus, ils sont à égalité avec les autres nobles; il n'y a rien qui les en distingue. En terre germanophone, les chevaliers font carrière dans la ministérialité, sont théoriquement en retrait des anciens nobles; les grands sont attachés au titre comtal (on le voit en Sarre).

2) En terre romanophone, il y a davantage de nobles; on est plus attaché au titre seigneurial qu'au titre comtal: Cette précision m'est suggérée par plusieurs familles de l'ouest lorrain, issues de lignées comtales du XI^e siècle, qui oublient le titre comtal pour devenir plus simplement seigneurs (Briey, Reynel et quelques autres)⁶⁸.

D. Langue et société

La question se pose vraiment du rôle de la langue dans le comportement social; une réponse partielle est donnée par l'étude des politiques matrimoniales. Dit d'une façon un peu brutale, on constate que les grands, ducs et comtes, ignorent volontiers la frontière des langues: leur politique de mariages leur est dictée par les questions du niveau des époux et des épouses à maintenir, et celle de la parenté interdite; il leur faut chercher plus loin un conjoint, et donc des deux côtés de la frontière, ou encore sans souci des langues. Pour la petite noblesse, le choix local est plus large, parce qu'il y a davantage de familles, ce qui leur évite d'avoir à chercher un conjoint d'une autre langue. On trouve chez eux le comportement que l'on dénonce dans la population frontalière au cœur de la Lorraine du XIX^e siècle: on ne se marie pas au village voisin qui parle une autre langue. Et l'on devrait ajouter: qui a d'autres pratiques juridiques et héréditaires⁶⁹.

On ne sera pas étonné de ce que les familles nobles de l'Ouest lorrain se marient en abondance dans la Champagne voisine. Ces unions se prolongent par des inféodations, des mélanges des pratiques successorales. Par l'intermédiaire de ces unions de familles, les prati-

67) PARISSÉ, *ibidem*, p. 258-262.

68) MICHEL PARISSÉ, *Noblesse et chevalerie en Lorraine médiévale*, Nancy, 1983 p. 129-136.

69) C'est le cas au-delà de la Sarre.

ques féodales françaises peuvent plus facilement passer en Lorraine et se transmettre plus loin⁷⁰).

Les questions féodales se révèlent complexes. Elles sont généralement négligées et par conséquent on peut moins facilement suivre leur glissement. Je propose quelques observations:

– L'hommage lige qui a vu le jour au début du XI^e siècle dans la France de l'Ouest apparaît en Champagne à la fin du XI^e siècle, en Lorraine au XII^e s. Il conviendrait de voir quelle est sa transmission ultérieure⁷¹).

– Tandis qu'à l'Ouest l'élargissement des mouvances féodales s'opère dès la première moitié du XIII^e siècle, elle ne se produit à l'est que cinquante ans plus tard. La différence est nette à ce sujet entre le comté de Bar qui est à demi-champenois, et le duché de Lorraine qui est très germanique. Ce que réussit le comte de Bar, à savoir la formation d'une grande principauté par l'utilisation intelligente des institutions féodales, n'est réussi par aucun comte de la région sarroise.

– Dans le domaine de la gestion, on voit disparaître à l'ouest l'avoué-châtelain, remplacé par un prévôt stipendié au lieu d'un chevalier vassal; le Vogt châtelain demeure en place à l'est. Quant au bailli, emprunté à la France, il s'impose d'abord à l'ouest avant de glisser lentement vers l'est⁷²). Dans le duché du XIII^e siècle, un justicier des nobles, comme dans le comté de Luxembourg, sert de transition avec le bailli-Vogt. A l'est les châteaux sont moins nombreux, les pouvoirs moins dispersés, les chevaliers plus modestes; à l'ouest les baillis sont de petite condition, à l'est les justiciers sont nécessairement des nobles. Je parle ici des XII^e et XIII^e siècles; les choses évoluent ensuite.

– Cela signifie que l'influence française dans le domaine social et institutionnel déborde la frontière politique et bute contre la frontière des langues. Il s'agit là de phénomènes de civilisation très profonds qui ne s'effacent pas aisément.

Au total pour en terminer avec cette seconde partie, on peut constater la progression suivante:

1) Jusqu'au XI^e siècle, la Lorraine est totalement de civilisation germanique.

2) Aux XI^e et XII^e siècles, il y a maintien de ce régime dans certains domaines et lent recul au profit de la France dans d'autres. Les pratiques allemandes tiendront ferme quand il s'agit de traditions très anciennes et très profondes, comme les rapports de hiérarchie entre les hommes, comme la répartition de la propriété. Elles peuvent craquer dans d'autres domaines, dans le culturel notamment.

70) MICHEL PARISSÉ, *La noblesse lorraine* (comme note 5), p. 774-784.

71) VOLKER HENN, *Das ligische Lehnswesen im Westen und Nordwesten des mittelalterlichen deutschen Reiches*, Bonn, 1970.

72) MICHEL PARISSÉ, *La noblesse lorraine*, p. 626-634.

E. La Lotharingie espace de création

Aux indications qui viennent d'être données, il faut ajouter quelques remarques qui doivent aider à comprendre le rôle lotharingien d'intermédiaire entre les deux Etats voisins. Il suffira d'observer la part de ce pays dans l'histoire religieuse de l'Europe, et, pour commencer, de rechercher quels sont les centres réformateurs monastiques des Xe et XIe siècles.

Considérons seulement les noms des centres concernés du sud au nord pour la période 950–1050: Camaldoli, Fruttuaria, Marseille, Cluny, Dijon, Gorze, Verdun, Trèves, Stavelot, Brogne. Font exception Fécamp, Fleury et Marmoutier qui se situent dans la zone ligérienne, à l'ouest de la précédente, en attendant Hirsau plus tard au-delà du Rhin. Les centres mentionnés, concentrés en Lotharingie, ont une influence vers l'ouest et vers l'est. Cette première remarque est destinée à attirer l'attention sur le rôle central de la Lotharingie dans le développement des mouvements religieux et des réformes. Aux Xe et XIe siècles, l'expansion des réformes se fait en deux sens opposés: soit vers la France et l'ouest, soit vers l'Empire et l'est: le groupe clunisien s'est tourné vers la Provence, puis l'Auvergne, et celui de Gorze vers l'Empire. On a montré que les coutumes de Fleury-sur-Loire étaient passées dans l'Empire par l'intermédiaire de Gorze⁷³). Une communauté de coutumes ne suffit pas à imaginer qu'il y a totale et parfaite unité entre les monastères. La vie monastique repose aussi sur des fondements politiques et sociaux, différents dans les deux pays et qui ne s'effacent pas aisément. C'est ainsi que Cluny n'a que très peu franchi la limite des langues et pénétré en Empire; la conception de l'Eglise qu'elle a construite avec une tête et des prieurés-filiales ne pouvait convenir à l'Empire où les évêques tenaient bien en mains les abbayes. Gorze a créé un réseau lâche sans mettre en danger l'indépendance des abbayes réformées et l'autorité des évêques sur elles⁷⁴). Mettre Gorze sur le même plan que Cluny avec une tête et deux cents filiales est une totale aberration. Malheureusement cette conception erronée s'est répandue et inonde aujourd'hui les encyclopédies⁷⁵).

Deuxième regard: à la fin du XIe siècle, au moment de de la Réforme grégorienne et de la querelle des Investitures, la cartographie des auteurs et des oeuvres des trois volumes des *libelli de lite* fait apparaître le rôle prédominant de la Lotharingie: Liège et Cambrai, Trèves, Metz et Verdun, l'Alsace et le comté de Bourgogne. Rappelons les phrases décisives des évêques Gérard de Cambrai et Thédouin de Liège, qui se sentent autant impériaux que pontificaux. Hermann de Metz est l'interlocuteur de Grégoire VII, Humbert était moine de Moyenmoutier, Léon IX l'Alsacien a été évêque de Toul, etc.

73) LIN DONNAT, Vie et coutume monastique dans la Vita de Jean de Gorze, dans MICHEL PARISSE, OTTO GERHARD OEXLE, L'abbaye de Gorze au Xe siècle, Nancy, 1993, p. 159–181.

74) ANNE WAGNER, Gorze au XIe siècle. Contribution à l'histoire du monachisme bénédictin dans l'Empire, Turnhout, 1995, p. 264–271.

75) New Catholic Encyclopedia, vol. VI, 1967, p. 635, s.v. Gorze (l'auteur retient le chiffre de 170 maisons »gorziennes«).

Troisième regard avec les ordres nouveaux du XIIe siècle: au XIIe siècle, la création des ordres nouveaux suscite de nouveaux mouvements, mais dans des conditions voisines des précédentes. Considérons que les centres de Molesme et de Cîteaux, à l'origine de l'ordre cistercien, comme celui de Prémontré, à l'origine de la plus grosse congrégation de chanoines réguliers (on pourrait lui ajouter Saint-Fridien de Lucques, Springiersbach et Arrouaise) se situent également dans cet espace géographique grossièrement lotharingien, auquel s'adjoint la marge orientale du royaume de France. A partir de ces points de départ, les nouveaux ordres se sont répandus aussi bien en France que dans l'Empire et ont créé une unité religieuse que font bien apparaître les cartes des deux ordres. Deux mouvements d'ouest en est doivent être signalés à cette occasion:

- L'un n'est pas convaincant: je veux parler du départ de Norbert de Prémontré pour Magdebourg, qui a certes facilité la diffusion des chanoines réguliers, que l'Empire toutefois n'ignorait pas auparavant. Mais on ne saurait oublier que les plus anciennes congrégations de chanoines réguliers suivent la même voie avec Marbach, Springiersbach, Saint-Pierremont, Prémontré et au sud Saint-Ruf d'Avignon et Saint-Fridien de Lucques.

- L'autre est plus net et concerne le mouvement cistercien, en particulier la création de la branche de Morimond, presque exclusive en Empire.

On sait que l'abbaye de Morimond a été fondée comme la quatrième fille de Cîteaux, sans doute quelques années après Clairvaux et non en même temps⁷⁶). Parmi ses premières filiales figurent trois abbayes importantes pour l'histoire de l'ordre en Empire: Kamp, Ebrach et Altenberg. Inutile de rappeler la crise qui a marqué les premiers temps de Morimond avec la fuite de l'abbé Arnold. Ce qu'il faut retenir est le fait que la communauté de Morimond, dirigée par un abbé originaire de Cologne, fut assurément dominée par l'élément germanique. L'essaim qui quitta Cîteaux pour Morimond devait en partie se distinguer de celui de Clairvaux par la langue. Cela explique la demande faite par l'archevêque de Cologne qui aboutit dès 1123 à la fondation de Kamp, connue aussi sous le nom d'Altenkamp. Dans sa fuite, l'abbé Arnold avait entraîné des «compatriotes», notamment le jeune Adam et d'autres nobles allemands. Adam s'était converti à la vie monastique à Marmoutier (cela pose la question du déplacement de jeunes Allemands vers l'ouest), puis avait adopté les coutumes cisterciennes à Foigny avant de faire voeu de stabilité à Morimond. En 1127, il fut à l'origine de la fondation d'Ebrach, à l'instigation de saint Bernard. Parmi ses compagnons se trouvait le seigneur d'Altenberg, dont une légende rapporte qu'il vivait en berger cistercien quand des compatriotes le reconnurent: il fut à l'origine de la fondation de l'abbaye d'Altenberg. Ces trois notables exemples n'étaient pas isolés; il était sûrement bien connu que Morimond contenait une forte colonie de germanophones; ainsi s'expliquerait la venue d'Otton d'Autriche et de ses compagnons. Le futur évêque de Freising aida à la

76) MICHEL PARISSÉ, La formation de la branche de Morimond, dans *Unanimité et diversité cisterciennes. Filiations, Réseaux, Relectures du XIIe au XVIIe siècle*, Saint-Etienne, 1999, p. 87-101.

création de Heiligenkreuz. Dans le même temps, une petite-fille de Morimond, Lützel (Lucelle), servait aussi de base au départ de Cisterciens vers l'est. L'élan des fondations en Empire à partir de ces bases fut vite impressionnant. Mais il ne faut pas interpréter abusivement ce mouvement de l'ouest vers l'est: les créations cisterciennes sont dorénavant l'affaire de moines allemands, et non plus de Morimond même. Il n'empêche qu'au départ il a cette orientation privilégiée, qui conduit, comme on le sait, à la création d'une branche cistercienne en Allemagne, placée sous l'autorité de Morimond, et dont on voit bien le fonctionnement à plusieurs reprises dans les siècles suivants.

Quatrième regard avec les béguines, nées dans la région liégeoise et si fortement représentées dans les pays rhénans. Elles se répandent un peu vers la France, très peu, s'implantent le long du Rhin jusqu'en Italie, puis s'avancent vers l'est. Je m'arrête là pour poser la question: pourquoi tout cela, pourquoi ce rôle de la Lotharingie? La Lotharingie a été un espace de création, de mouvement d'idées. Je vois deux explications:

- La frontière des langues est un lieu de frottement de deux civilisations et cela provoque l'échauffement des idées, la confrontation,
- L'axe lotharingien dessiné par le royaume de Lothaire Ier, depuis Rome jusqu'à l'Angleterre en passant par la Bourgogne, la Lorraine, la Flandre, a toujours été un axe de passage, d'échanges des marchandises, des hommes, des idées et de l'art.

C'est pourquoi il est important de regarder ce qui s'y passe pour tenter d'expliquer l'influence de la France sur l'Allemagne. Nous avons vu s'établir la frontière politique entre les deux Etats. Nous venons de voir l'importance de la deuxième frontière, celle des langues. Il est temps à présent d'étudier le passage progressif de comportements d'ouest en est.

EN GUISE DE CONCLUSION : L'OCCIDENTALISATION PROGRESSIVE
(FIN XII^e – DÉBUT XIII^e S.)

Pour amorcer les études de la deuxième session, il me faut avancer dans le temps, mais sans empiéter sur les communications à venir. Deux points seulement seront abordés, évoqués et non pas traités. Ils concernent la vie religieuse, la culture chevaleresque et artistique. La question posée est donc la suivante: dans quelle mesure voit-on un glissement progressif de l'influence française vers l'est du royaume et au-delà.

Dans le domaine religieux, quelques manifestations de ce mouvement vers l'est sont sensibles. Ainsi dans l'Eglise séculière, on constate l'arrivée de clercs français dans les chapitres lorrains et leurs candidatures aux sièges épiscopaux ou aux hautes fonctions⁷⁷. Une simple mention montre l'ampleur du changement: en 962 et en 969 deux chanoines de Metz mon-

77) PARISSÉ (comme note 5), *La noblesse*, p.412.

taient sur le siège archiépiscopal de Reims⁷⁸); en 1212 Philippe Auguste fait une tentative en direction du siège épiscopal de Metz, que Frédéric II confiera à son propre chancelier, déjà évêque de Spire, Conrad de Schwarzenberg, et à partir de 1210 le siège de Toul fut occupé par Renaud de Senlis, fils du bouteiller du roi de France⁷⁹. C'était une inversion complète de l'influence dominante. Tout au long du XIIIe siècle se produit un lent basculement de l'Eglise lorraine vers la France. Seules Metz et la République messine sont restées toujours fermement liées à l'empereur et à l'empire, malgré leur profond attachement à la civilisation de langue française. Il faut cependant remarquer que la progression de l'influence française ne se fait pas au-delà de la frontière des langues, et si deux archevêques francophones se trouvent à Trèves au XIIe siècle, ils viennent de Lorraine et non de France.

Dans le domaine chevaleresque, trois types d'activité doivent être signalés et pour chacun on remarque encore un déplacement de l'ouest vers l'est: les tournois, les armoiries, la poésie courtoise. Pour les deux premiers domaines la région d'Angers est assurément au départ du mouvement. La tradition fixe en 1066 l'invention des tournois; peu importe ici que la source annalistique soit sujette à caution; d'autres éléments confirment que la pratique du nouveau tournoi chevaleresque remonte à la fin du XIe siècle⁸⁰. On constate ensuite que le jeu se répand dans la France entière; en 1120, le comte de Flandre Charles le Bon a une réputation flatteuse de tournoyeur; dès 1148 la pratique est condamnée par un concile. Au cours de la seconde moitié du XIIe siècle le chroniqueur Gislebert de Mons présente les campagnes de tournois de son prince le comte de Hainaut qui le conduit à travers la Champagne vers la Bourgogne. Je ne connais pas de mentions de tournois en Lorraine à cette époque, mais ils sont de fait attestés dans les deux Bourgogne. Et l'on sait qu'à Mayence en 1184, à la faveur de l'adoubement des deux fils de l'empereur Frédéric Ier, des tournois étaient prévus⁸¹. Le principe était admis. On sait quel succès ils ont eu par la suite. Il y avait bien ici glissement de la pratique vers l'est et bien au-delà de l'Empire. Il faut dire que la fréquentation des chevaliers d'origines différentes en Terre Sainte favorisait aussi la diffusion des nouveautés.

Pour ce qui touche aux armoiries, le premier exemple est fourni par la maison d'Anjou, là encore, sur une plaque d'émail. Peu importe le détail, l'idée, le principe et la pratique se répandent dans le groupe seigneurial et princier du Centre-Ouest de la France avant 1180 et à la fin du XIIe siècle, et se déplacent lentement vers l'Angleterre, la France du Centre et du

78) Il s'agit d'Odelric (962-969) et d'Adalbéron (969-989), qui sont tous deux passés par l'école de Gorze.

79) Ce choix s'explique par la parenté existant entre les Senlis et les comtes de Bar.

80) MICHEL PARISSÉ, Le tournoi en France, des origines à la fin du XIIIe siècle, dans *Das ritterliche Turnier im Mittelalter, Beiträge zu einer vergleichenden Formen- und Verhaltensgeschichte des Rittertums*, hg. von JOSEF FLECKENSTEIN, Göttingen, 1985, p. 175-210.

81) JOSEF FLECKENSTEIN, Friedrich Barbarossa und das Rittertum. Zur Bedeutung des grossen Mainzer Hoftages von 1184, dans *Festschrift für Hermann Heimpel*, 2, Göttingen, 1972, p. 1023-1041.

Sud. La Lorraine est touchée avant 1200 et la pratique est ensuite accueillie dans l'Empire où on sait l'importance prise par le choix de l'aigle ou du lion par les grandes familles au moment de l'affrontement des Welfes et des Staufen. Dans son manuel de héraldique, Michel Pastoureau fait clairement état de la transmission des pratiques héraldiques en direction de l'est, avec un décalage de quelques dizaines d'années⁸²). Il voit la noblesse concernée vers 1200–1220, les chevaliers vers 1250. En ce qui concerne les armoriaux, le décalage se maintient, avec 1270 pour la France et l'Angleterre et 1310 pour l'Empire.

A la même époque naît la littérature chevaleresque. Deux mouvements doivent être mentionnés: celui qui est dû à Chrétien de Troyes et à ses romans courtois, puis celui qui est illustré par la *Geste des Loherains* et les chansons de gestes.

Les romans courtois ont sûrement été connus des Lorrains, sans que cela soit mentionné dans les sources, mais on sait que l'Empire ne les ignore pas à la fin du XIIe siècle. La première manifestation vient de la maison de Looz en pays liégeois: la comtesse Agnès de Looz, de la famille des comtes de Metz, est protectrice du poète Henri de Veldeke⁸³). Les protecteurs de Guiot de Provins ne sont pas seulement champenois, mais aussi lorrains et bourguignons, et Josef Fleckenstein a émis l'hypothèse que la courtoisie des chevaliers s'est transmise à la cour impériale par le canal de Béatrice de Bourgogne. En tout cas toute l'ancienne Lotharingie fut concernée, et notamment toutes les marges francophones de l'Empire avec un rôle dominant tenu par les familles de Namur, Hainaut, Limbourg et Luxembourg. Vers 1200, la Lorraine produisit un roman courtois peu connu le *Dolopathos*. Vers 1180 fut écrite la première branche de la *Geste des Loherains, Garin*, qui met en scène une guerre entre les Bordelais et les Messins aux temps carolingiens⁸⁴). C'est le rappel de l'intégration parfaite de la Lorraine au monde franc sous Pépin le Bref.

La production littéraire allemande démarre au même moment: Hartmann von Aue fait la description de l'éducation du chevalier dans son *Erec* vers 1180–1185, donne aussi un *Ivain* et le récit du pauvre Henri (*Der arme Heinrich*); Wolfram von Eschenbach compose son *Parzifal*, puis son *Willehalm* pour la cour du landgrave de Thuringe au tout début du XIIIe siècle. Même époque pour le *Tristan et Isolde* de Gottfried de Strasbourg et pour le *Wälsche Gast* de Thomasin de Zerclaere. La suite appartient à l'histoire du XIIIe siècle⁸⁵).

Je pourrais de la même façon aborder le domaine de l'histoire de l'architecture, qui sera traité lors de la seconde session. En faire une mention rapide n'est pas interdit. On sait que l'art gothique a fait son apparition en Ile de France à l'époque de l'abbé Suger. La diffusion s'est limitée au territoire français au XIIe siècle; au début du XIIIe siècle, simultanément

82) MICHEL PASTOUREAU, *Traité d'héraldique*, Paris, 1993.

83) J. BAERTEN, Agnès de Metz, comtesse de Looz et protectrice du poète Henri van Veldeke, dans *Hommage au professeur Paul Bonenfant*, Bruxelles, 1965, p. 57–64.

84) MICHEL PARISSÉ, La noblesse lorraine (comme note 5), p. 764–774.

85) WOLFGANG SPIEWOK et DANELLE BUSCHINGER, *Histoire de la littérature allemande du Moyen Age*, Paris, 1992, p. 118–178.

avec l'arrivée des Mendiants se manifestent les premières velléités d'adoption de l'art gothique; on date en effet des années 1220–1221 les premiers travaux entrepris à Toul et à Metz, et dans les deux cas, en commençant par la réfection du choeur. Inutile d'aller au-delà; le mouvement engagé s'est poursuivi sans interruption dès lors et a gagné insensiblement vers l'est. Il en sera de même pour la sculpture puisqu'il est admis que le maître de Naumbourg a fait ses premières armes sur le territoire français. Quant à ce qui peut se dire du domaine de la formation culturelle, je renvoie à l'exposé de M. Ehlers et à ce qui pourra être dit plus tard des *studia generalia* et des universités. Le mouvement est dès lors très complexe car les échanges se feront plus tard dans les deux sens pour ce qui est des Lorrains. Des étudiants venus d'Empire continueront de fréquenter des *studia* français, tandis que des étudiants de l'ouest lorrain se retrouvent à Cologne⁸⁶).

Dans le domaine de la chevalerie comme dans les autres domaines, le fait qu'il y ait un lent glissement de l'ouest vers l'est est indéniable. Le fait m'a frappé dans l'étude de la noblesse lorraine. J'ai nettement aperçu un rapprochement de plus en plus fort du Barrois et de sa voisine la Champagne, dans tous les domaines, dans l'attribution des fiefs, dans les relations matrimoniales, dans les pratiques institutionnelles, tout cela dans la deuxième moitié du XIIe siècle; ensuite il y a eu contagion dans les évêchés de Verdun, de Toul et de Metz. Le duché de Lorraine, dont les territoires sont plutôt à l'est et comprenaient une partie germanophone, fut touché avec un peu de retard. Par cet intermédiaire les pratiques occidentales passèrent peu à peu en Allemagne. Ce phénomène, qui touche en fait tous les domaines de la vie courante avec seulement un peu de décalage dans le temps, est indéniable.

Cela étant dit l'historien se doit de chercher des éléments d'explication. On a vu que l'ancienne Francie avait de nombreuses bases politiques communes. L'héritage carolingien se maintient plus ou moins fermement jusqu'à la fin du Xe siècle, puis les deux états mènent leur vie séparément. Désormais l'option politique ottonienne avec une Eglise forte, les groupes sociaux établis sur l'éminence de la liberté se renforcent. Des principautés ecclésiastiques naissent, la ministérialité se développe. Il en est tout à fait différemment en France. La Lotharingie est englobée dans l'évolution impériale jusqu'à la frontière avec la France.

Les choses changent à la fin du XIe siècle. La Lotharingie est une terre de réforme ecclésiastique. C'est là que l'on sent les premiers craquements au point qu'Augustin Fliche autrefois a parlé de réforme lotharingienne et du clan lorrain de la réforme grégorienne. La contestation avec le pouvoir impérial se fait jour et, comme on l'a dit, cette terre est celle des Libelli de lite. La rupture dans l'épiscopat se fait en 1090. Les ordres nouveaux émergent: congrégations de chanoines réguliers et Cisterciens. L'empereur demeure encore présent et

86) MICHEL PARISSÉ, Formation intellectuelle et universitaire en Lorraine avant la fondation de l'Université de Pont-à-Mousson, dans L'Université de Pont-à-Mousson et les problèmes de son temps, Nancy, 1974, p. 17–44.

tente de le rester jusqu'à la frontière, mais l'unité de la Lotharingie éclate: les évêchés de Verdun et de Toul, comme Liège et Cambrai, les comtés de Bar, Dampierre, Grandpré, Namur communiquent avec la France et en copient les pratiques sociales et féodales, tout en restant en relations avec leurs voisins allemands. Désormais la scission politique et sociale s'accroît. Le reste va de soi. La contagion se propage par l'intermédiaire des familles. Sans vouloir être péremptoire, on peut émettre l'hypothèse que la part de la réforme ecclésiastique et la place particulière de la Lotharingie bilingue ont joué un rôle non négligeable dans la transmission des nouveautés de l'ouest vers l'est, dans l'occidentalisation de l'Empire.